



Résiliation de contrat avec un artisan

Par **chevallier**, le **23/01/2009** à **13:08**

Bonjour,

Je souhaiterai résilier un contrat (devis) qui me lie avec un artisan maçon.

Avec permis de construire il a édifier un 22 m2 avec étage et couverture traditionnel (non hors d'eau à ce jour) accolé à l'habitat principal mais indépendant.

Problèmes ,malfaçons .A ce jour il a encaisser par chèque 3000€ de plus que de travaux réaliser.

Le comble, j'ai découvert et ai confirmation de sa résiliation(entête de devis et factures) à la chambre des métier en mai 2008 et notre contrat est à date d'aout 2008

Je recherche une voie car nous en pouvons plus ils sont maitre chez nous et ne veux me mettre hors la loi

Meilleurs Salutations

mathieu